

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL
SEPTEMBRE 2012 - N° 28



Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque

OGM, mutagenèse et « crise » de l'agriculture

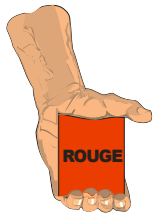
Avec la sécheresse et la canicule qui sévissent actuellement aux Etats-Unis et en France, les agriculteurs et surtout les éleveurs victimes de l'augmentation des prix des céréales et du fourrage, vont connaître de nouvelles difficultés de trésorerie. Or, comme on le sait, avec le changement climatique et l'érosion des sols, le recours aux OGM ne permet d'enrayer ni la baisse du volume des récoltes, ni la raréfaction de l'eau, ni l'apparition de nouveaux parasites. Et les consommateurs, en bout de chaîne, paieront l'addition qui, comme d'habitude, enrichira les spéculateurs.

Prétendant ne pas être compétents pour intervenir dans les débats relatifs aux risques liés au développement des biotechnologies, de nombreux individus préfèrent pourtant continuer à croire que la production d'OGM et le recours à la mutagenèse constituent des progrès dans l'augmentation des rendements, la lutte contre les « mauvaises herbes » et les ravageurs des cultures. On peut donc considérer que les multiples controverses « scientifiques » traitant de ces questions ne contribuent qu'à dissimuler le véritable problème, à savoir que le développement des sociétés industrielles implique l'élimination de tous les paysans qui aspirent à limiter leur dépendance à l'égard de l'économie. Ce développement ne pouvait en effet se poursuivre qu'à condition de transformer les paysans qui cultivent leurs terres pour se nourrir, en producteurs écoulant leurs denrées sur un marché. C'est la raison pour laquelle toutes les formes de gratuité (*d'auto-production, d'auto-construction, d'auto-consommation et d'échanges de travail non*

monétarisé) ont été systématiquement découragées ou pénalisées par la plupart des politiques agricoles depuis 150 ans. L'exemple des interventions de l'Etat et des lobbies industriels visant à interdire aux paysans de réutiliser leurs semences est à cet égard particulièrement éclairant. Ainsi, comme l'a écrit Jean-Pierre Berlan, chercheur à l'INRA, « *Personne ne niera que tant que le grain récolté est aussi la semence de l'année suivante, le sélectionneur semencier n'a pas de marché. En hommes d'affaires, les premiers semenciers professionnels de la deuxième moitié du XIX^e siècle l'ont immédiatement compris et ont entamé leur guerre secrète contre cette concurrence déloyale que leur faisaient plantes et animaux en se reproduisant et se multipliant gratuitement dans le champ du paysan* ».

Quand on y regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit que les mesures visant à interdire aux paysans d'utiliser leurs semences ne visent qu'à accomplir un pas de plus dans l'invalidation de leurs connaissances et dans la généralisation de l'agriculture industrielle. Ainsi, « *plus le savoir technique se développe et plus, semble-t-il, l'homme voit se réduire l'horizon de sa pensée et de son activité, son autonomie en tant qu'individu, sa capacité à résister aux techniques envahissantes de la manipulation de masse, sa faculté d'imagination et de jugement indépendant* » (*Max Horkheimer*). Leur imposer d'acheter leurs semences les oblige à utiliser des produits de traitement spécifiques, participe aussi à la réduction de la biodiversité et entrave le développement de produits du terroir et du commerce de proximité. Le nombre d'exploitations continue par conséquent à diminuer, aggravant encore l'exode agricole et favorisant l'apparition de déserts ruraux, la fermeture des services publics et l'isolement pour les habitants attachés à ces territoires.

Yves Dupont



CARTON ROUGE

...QUI RISQUE DE VIRER A L'ECARLATE

Dans le numéro de la *Caselle Enchênée* de juillet dernier, notre association avait signalé à la municipalité de Lalbenque son étonnement et son indignation devant la transformation des alentours des ateliers municipaux en véritable décharge sauvage avec amoncellement de déchets, de gravats, de ferrailles, de sable, de végétaux en tout genre. Et ce singulier spectacle n'est pas situé dans un endroit à l'écart du village, à l'abri des regards des passants et touristes mais en pleine entrée du bourg lorsqu'on arrive par la route de Cremps et d'Escamps.

Puisque parmi les gravats on pouvait

admirer un panneau vantant les mérites et la beauté de notre village, nous avons pensé que Lalbenque voulait concourir pour un prix provincial d'humour noir ! Il n'en est rien car, dès la parution de notre article, le panneau en question a disparu. Ou plutôt, il n'a pas disparu : on s'est contenté de le coucher par terre de façon à ce que les touristes cessent de se tordre de rire en lisant ce panneau perdu au milieu de cette véritable décharge.

L'ASEL, elle, ne se tord pas de rire et trouve affligeant que, suite à notre article, rien n'ait été fait pour remédier à cette situation. Au cas où les services municipaux l'ignoraient, il existe à Lalbenque une déchetterie (*ouverte, hélas, à mi-temps*) dans laquelle ont leur place tous les déchets, sans exception, présents sur le terrain autour des ateliers. De qui se moque-t-on ? On encourage les citoyens par

tous les moyens à faire un tri efficace dans leurs déchets et à porter le maximum de choses à la déchetterie et la municipalité elle-même, donneuse de leçons, n'est même pas capable de montrer l'exemple et de balayer devant sa porte. Comment doit-on appeler cette attitude ? A notre avis, du je-m'en-foutisme...à moins que ce ne soit de la provocation vis-à-vis de notre association qui a osé pointer du doigt cette situation déplorable.

Quoiqu'il en soit, si rien ne change dans les jours ou les semaines qui viennent, l'ASEL tient à prévenir la municipalité : nous nous chargerons de déplacer nous-mêmes cette décharge sauvage...à notre façon...pas forcément en direction de la déchetterie.

Daniel Pasquier



< avant



après >

Les jardinières de Lalbenque vont refleurir

Lors d'une discussion avec Monsieur Pouget, un des adhérents de l'Asel, également membre du bureau de l'office de tourisme, a déploré l'état des bacs à fleurs de Lalbenque. Monsieur le Maire tout à fait d'accord sur ce point a fait remarquer qu'avec 4 employés municipaux il était difficile de leur demander le travail communal quotidien avec, en sus, l'obligation de

s'occuper de fleurir les bacs.

La commune étant riche d'associations efficaces, il a donc été proposé à Monsieur Pouget de faire appel, notamment, à l'Asel et l'office de tourisme pour mettre en place une telle opération. Le Maire a donné son feu vert en s'engageant, après accord du conseil municipal, à prendre en charge la fourniture des plants.

L'office de tourisme comme l'Asel se sont engagés, sans hésitation, à participer à cette action. Nous

souhaitons que d'autres structures se joignent à nous, car le fleurissement d'une ville est l'affaire de tous. Il n'y a qu'à se rendre à Belfort du Quercy pour s'en rendre compte.

Bien sûr, il est dommage qu'une telle action soit entreprise en fin d'été, mais ce n'est qu'un premier pas. Peut être verrons-nous bientôt LALBENQUE VILLAGE FLEURI, grâce à l'action et sous la protection de ses habitants.

Gérard Pernot

Des inquiétudes sur la qualité de l'eau du robinet dans les campagnes

Une inégalité de plus entre les villes et les campagnes.

L'étude que publie l'UFC Que Choisir à partir des analyses rassemblées par le Ministère de la Santé sur la qualité de l'eau des réseaux publics de distribution montre que les usagers ne sont pas tous logés à la même enseigne :

- pas de pollution dans les grandes et moyennes agglomérations ;
- une eau qui ne respecte pas toujours les normes de qualité dans 2747 communes comptant en moyenne 500 habitants.

S'il est réjouissant de constater que 97.5% des français ont accès tout au long de l'année à une eau de bonne qualité, il est permis de s'inquiéter pour les 1 760 000 personnes qui reçoivent régulièrement une eau non conforme.

Des pratiques agricoles de plus en plus polluantes

La responsabilité de l'agriculture intensive est une nouvelle fois clairement mise en évidence, les pratiques agricoles étant responsables de plus des deux tiers des cas de non-conformité. Dans le bassin parisien et en Midi Pyrénées, la pollution de l'eau par les pesticides devient préoccupante : 700 000 personnes seraient concernées par ce type de pollution. La situation ne devrait guère s'améliorer dans les années à venir car le Ministère de l'Agriculture vient d'ouvrir, en toute discrétion, la possibilité de délivrer des dérogations pour pulvériser, par voie aérienne, plusieurs fongicides et pesticides particulièrement dangereux pour l'homme. Cette disposition constitue une grave entorse à la loi Grenelle 2 du 13 juillet 2010.

Ils polluent et vous payez

L'étude relève que « bien qu'ils soient majoritairement à l'origine des ces pollutions, les agriculteurs ne financent pas le coût des impacts négatifs de leurs pratiques sur l'environnement ». L'application du principe pollueur-payeur reste donc, plus de 40 ans après sa création, un vœu pieu face au lobby agricole.

Le canton de Lalbenque peut mieux faire

Le site internet de l'UFC donne pour chaque commune le niveau de qualité de l'eau distribuée. Ce niveau est défini à partir des analyses réalisées sur une période de 30 mois, entre le 1er janvier 2009 et le 30 juin 2011. On y apprend ainsi que, sur le canton de Lalbenque, la qualité bactériologique de l'eau distribuée n'est pas toujours conforme aux normes. Elle est même considérée par l'UFC comme passable, ce qui signifie que, sur cette période examinée, le nombre de résultats non conformes était compris entre 1 et 7 (ainsi, l'analyse du 26 juin 2011 sur le captage de Loubéjac fait ressortir une mauvaise qualité bactériologique). Si une bonne protection de la qualité des eaux souterraines est plus difficile en milieu karstique, cela ne saurait constituer une excuse pour laisser perdurer une situation qui fait courir des risques aux personnes de santé fragile. Si le rôle de l'Etat dans ce dossier peut faire l'objet de vives critiques, il n'en demeure pas moins vrai que la responsabilité des collectivités locales est également clairement engagée.

Thierry Le Reun

Pour vérifier les résultats d'analyse de votre eau :

<http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat>

Le dossier de Que Choisir :

<http://www.quechoisir.org/environnement-energie/eau/eau-potable/etude-la-qualite-de-l-eau-du-robinet-de-votre-commune-au-regard-de-6-contaminants>

DES ŒUFS ET DES CHIENS...

IMPRESSIONS DE VACANCES

En vacances à Lalbenque durant ce mois d'août, j'ai été très étonnée de découvrir sur le marché de Concots, à la vente dans un panier, des œufs portant le chiffre 3... autrement dit tout droit sortis d'un élevage de poules en batterie. Quel culot d'offrir de tels produits sur un marché où on s'attend à trouver des produits locaux et de bonne qualité ! J'aurais préféré un 0

ou un 1 sur la coquille de l'œuf indiquant la provenance d'une poule gambadant en toute liberté et disposant d'une alimentation biologique...ou en tout cas de bonne qualité.

Autre curiosité locale : les chiens en chenil. Les gens d'ici font la différence entre le chien de compagnie et l'autre, le chien pour les troupeaux ou le chien de chasse. Ce dernier vit dans un enclos isolé, à même le sol, sans aucun confort et attention. Des chiens totalement invisibles en dehors de ses périodes de « travail ». Quand

les sort-on de leur prison ? Je n'en sais rien. En 2000, en vacances déjà dans le Lot, j'avais décroché d'une cour de ferme un vieux beagle malheureux, mauvais chasseur. Condamné par ses maîtres à finir ses jours à la chaîne courte et lourde, il est devenu mon chien de compagnie sur le pavé parisien. J'entends ces chiens la nuit hurler leur solitude. Triste sort des chiens de campagne !

Frédérique Sallinen

VOUS AVEZ AIME LES O.G.M...

VOUS ALLEZ AIMER LA MUTAGENÈSE

L'ASEL a décidé de s'associer à une grande campagne de sensibilisation de la population autour de la question de la mutagénèse. La mutagénèse, qu'est-ce que c'est ? Difficile de résumer en quelques lignes un sujet qui mériterait un livre entier. On peut dire les choses comme suit : une plante O.G.M est une plante dans les cellules de laquelle on a incorporé un gène d'une autre espèce que la sienne dans le but essentiel de la rendre tolérante à un herbicide spécifique ou de la rendre capable de produire elle-même l'herbicide voulu pour lutter contre les mauvaises herbes. Ces O.G.M ayant beaucoup de difficultés à rentrer sur le marché européen à cause d'une législation moins laxiste que dans les autres continents, les grands semenciers et autres fabricants de pesticides (*Monsanto, Bayer, Pioneer.*) ont décidé de contourner la loi et de procéder, tout à fait légalement, à des modifications génétiques de la plante sans faire intervenir des gènes issus d'une autre espèce. A l'aide de moyens physiques (*rayons gamma, rayons X...*) ou chimiques, on bombarde à l'aveugle la plante pour tenter de faire muter certains gènes. Sur le lot de gènes qui ont muté, on sélectionne ceux qui présentent les caractéristiques recherchées, (*par exemple la tolérance à un herbicide.*), on en fait une variété homogène et stable, on l'inscrit au répertoire des semences et on oblige ensuite les agriculteurs à avoir recours à ces semences et à l'herbicide correspondant...avec interdiction pour les paysans d'utiliser leurs propres semences.

Les défenseurs de la mutagénèse prétendent que cette technique n'a rien à voir avec les O.G.M. Ce sont des propos mensongers. La mutagénèse produit elle aussi des Organismes Génétiquement Modifiés mais avec une technique différente qui, sous prétexte qu'elle ne fait pas intervenir un gène d'une autre espèce, n'est soumise à aucun contrôle. Le résultat recherché par la mutagénèse est le même qu'avec les O.G.M : production de plantes soit tolérantes aux herbicides, soit productrices elle-même d'herbicides.

Si le résultat recherché est le même, les conséquences sanitaires sont aussi les mêmes : entre autres, une accumulation des pesticides à la fois dans la plante (*qui les tolère ou qui les produit elle-même*) et dans les sols sur lequel les agriculteurs peuvent déverser des quantités importantes d'herbicides ou insecticides puisque la plante cultivée (*tournesol, maïs, soja...*) ne sera pas affectée par ces épandages. Tous ces pesticides (*herbicides, fongicides, insecticides*) se retrouvent ensuite dans la chaîne alimentaire et, en bout de parcours, dans nos assiettes.

Que faire ? Laisser faire comme le font les politiques qui se désintéressent du problème en se fiant aux propos rassurants des semenciers. Une grande partie de la classe politique ne semble pas voir que nous sommes face aux mêmes dangers que ceux que représentent les OGM de première génération et ils préfèrent pratiquer la politique de l'autruche. Des tournesols issus de mutagénèse (*le SU 7*) sont déjà en culture dans le Lot et un peu partout en France...pour le plus grand bonheur des agriculteurs qui ont fait ce choix et qui refusent de voir les conséquences à long terme de ce type d'agriculture.

Derrière toutes ces manœuvres de la part des semenciers et fabricants d'insecticides (*qui sont souvent et presque toujours les mêmes*) se profilent des enjeux de taille. Le but caché de ces multinationales est de s'approprier le vivant, dans un but purement mercantile, et non de vouloir nourrir la planète comme le prétendent Monsanto et consorts.

Dans un but d'information, L'ASEL invite la population à participer à deux soirées sur ce sujet précis de la mutagénèse :

L'une, à Lalbenque, à la salle communautaire, le vendredi 28 septembre, à 20 h avec la projection du film d'Honorine Perino « Cultivons la terre : pour une agriculture durable, innovante et sans OGM ».

L'autre, le 10 octobre prochain, à Castelnaud-Montrater, pour une conférence-débat avec Guy Kastler.

Daniel Pasquier

Pour plus d'infos :

www.infogm.org/spip.php?article3436

www.dailymotion.com/video/xgzl44_01-christian-velot-conference-ogm-mutagenese_news



Lequel de ces tournesols est issu de la mutagénèse ?

L'ASEL NE DEBLOQUE NI NE BLOGUE

Un blog paru récemment sur le Net fait quelque bruit dans le Landerneau lalbenquois. Ce blog parle de l'implantation du Carrefour-Contact et du risque de déstabilisation de la vie commerciale du village. Il en attribue la responsabilité totale au maire de Lalbenque avec des mots un peu rudes et des relents de règlements de compte politiques en accusant les socialistes d'être « *des opportunistes se complaisant dans le copinage et le conservatisme* ». Il dénonce également la présence et la prise de parole d'un élu communiste lors de la cérémonie d'inauguration.

La rumeur a couru que l'ASEL était à l'origine de ce blog. Nous tenons à démentir toute collusion entre l'ASEL et le blog incriminé. Même si nous n'avons pas hésité dans le dernier numéro de la Caselle à faire part de nos interrogations sur l'avenir du village, même s'il nous arrive d'avoir des mots peu tendres,

peu amènes à l'encontre du maire de la commune, jamais nous ne mettons en avant les étiquettes politiques et ceux qui ont pu croire que nous étions les auteurs de ce blog nous connaissent bien mal. L'ASEL, avec ses 150 adhérents de couleurs politiques les plus variées, est une association ouverte à tous ceux et toutes celles qui veulent contribuer à améliorer la qualité de leur environnement et le « vivre ensemble » dans notre Communauté de communes. Depuis 23 ans que nous existons, nous nous sommes toujours attachés à garder cette indépendance vis-à-vis de tout parti politique.

Et lorsque l'ASEL a quelque chose à dire ou à dénoncer, elle le fait toujours dans les colonnes de son journal « La Caselle Enchênée » ou sur son site... mais jamais sous le couvert d'un blogueur anonyme. Dont acte.

Le bureau de l'ASEL

DE DROLES DE POULETS

Rappelez-vous ! Il y a un peu plus d'une année, le permis de construire un poulailler sur la commune de Lalbenque avait fait grand bruit. Notre association avait menacé de porter l'affaire devant le tribunal administratif pour non-respect des règles du PLU. Puis, pour ne pas faire trop de vagues et ne pas gêner l'installation d'un jeune agriculteur, nous avons finalement décidé de ne rien faire.

Les travaux de construction ont donc duré tout l'hiver et, à la fin du printemps, l'activité d'élevage a pu commencer. Nous étions curieux de voir à quoi ressemblaient ces tout premiers gallinacés et nous nous sommes permis d'aller jeter un coup d'œil à cet élevage. Bien nous en a pris car, à notre grande surprise, les 12 000 poulets prévus dans le permis accordé par le maire s'étaient transformés comme par magie en...pintades, sans qu'aucune autorisation n'ait été donnée dans ce sens.

On va nous dire bien sûr que poulets ou pintades font partie tous les deux des gallinacés et qu'une fois de plus l'ASEL cherche la petite bête. Pourquoi alors ne pas l'avoir signalé dans la demande de permis de construire où jamais n'a été mentionné ce projet d'élevages de pintades ? Est-ce parce que le gloussement du poulet est moins bruyant que le criaillement de la pintade ? Eh oui, la pintade ne

glousse pas : elle criaille ! Seraient-ce les fientes de la pintade qui sentiraient plus mauvais que celles du poulet ? Est-ce pour d'autres raisons cachées qui auraient retardé l'obtention du permis ? Allez savoir !

Dans ce dossier où l'ASEL avait dénoncé une réelle entorse au PLU de Lalbenque lors de l'instruction du permis (*non-proximité des bâtiments d'élevage et du siège de l'exploitation*), force est de reconnaître qu'une seconde entorse apparaît une fois que le poulailler est en activité. Un certain premier magistrat (*dont nous tairons le nom*) a peut-être le sentiment de s'être fait rouler dans la farine. Il ne pourra pas se plaindre de n'avoir pas été prévenu puisque nous l'avons exhorté de mille façons à ne pas signer ce permis. A chacune de nos demandes, ce fut la sourde oreille. Deux entorses successives à un an d'intervalle, c'est beaucoup et il y a fort à craindre qu'à force d'entorses aux chevilles, ce projet devienne un jour boiteux (*rappelons-nous l'affaire Doux !*) et qu'il se casse la figure. A moins que dans quelques mois, on ne voit arriver des dindons...l'essentiel étant que les porteurs du projet ne deviennent pas un jour les « dindons » de la farce...

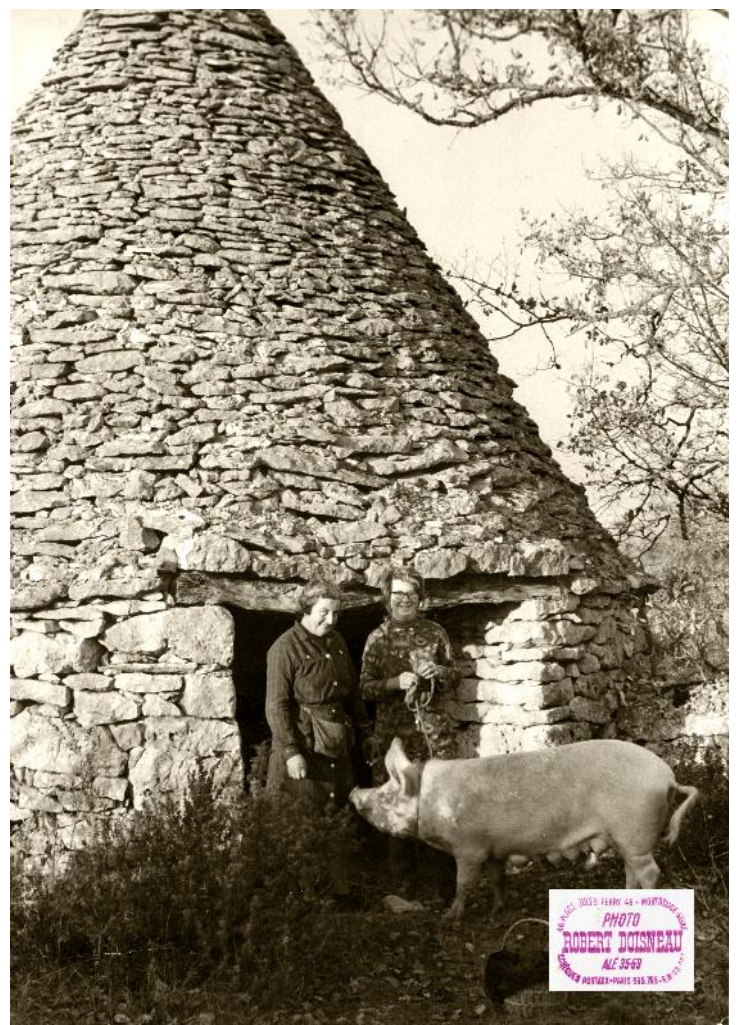
Daniel Pasquier

EN 1971, ROBERT DOISNEAU PHOTOGRAPHIAIT LALBENQUE

Peu de gens de Lalbenque le savent mais Robert Doisneau, l'un des photographes français les plus connus à l'étranger, ne s'est pas intéressé qu'au Paris d'après-guerre, ses faubourgs et ses habitants. S'il est célèbre pour ses photos du petit peuple de Paris avec ses amoureux, ses artisans, ses clochards, ses gamins des rues... n'oublions pas qu'il a voyagé et fait des milliers d'autres œuvres moins connues mais tout aussi intéressantes.

Dans les années 70, il venait souvent à Lalbenque et a fait quelques clichés notamment du marché aux truffes et aussi du petit patrimoine local. L'ASEL a eu la chance de découvrir récemment quelques originaux remis par Robert Doisneau lui-même à la famille Aymard du Gascou. On y voit madame Denise Aymard, âgée alors de 23 ans, en compagnie de sa belle-mère aujourd'hui disparue, photographiées toutes les deux devant la cazelle de Nouel avec leur cochon, une belle truie en l'occurrence, un jour de cavage de truffes, en décembre 1971. On peut distinguer sur ces deux clichés la cazelle telle était il y a 41 ans, avec ses anciennes lauzes, son ancien linteau changé quelques années plus tard, en 1974, par Jean-Paul Brunet pour éviter un effondrement d'une partie de la voûte. Un grand merci à la famille Aymard de nous avoir prêté ces originaux afin d'en faire des reproductions.

Les deux clichés ci-dessous seront exposés, en format 30/40 cm, devant la cazelle de Nouel **le samedi 15 septembre, à partir de 16 h**, lors du rassemblement organisé par l'ASEL et les propriétaires pour fêter la fin des travaux de rénovation de ce petit patrimoine. Tous les adhérents de l'ASEL sont invités à venir boire le verre de l'amitié et admirer les clichés de Robert Doisneau,



La duchesse des cazelles

On vous en rabat les oreilles depuis deux ans, vous informant régulièrement de l'évolution du dossier : je veux parler de la rénovation de la cazelle de Nouel, en bordure de la départementale qui va de Lalbenque à Cahors. C'est désormais chose faite : les lauzes de la toiture ont été totalement changées durant l'automne dernier par les soins de l'entreprise Lancini de Beauregard. Un chantier risqué puisqu'à aucun moment la voûte intérieure n'a été étayée pour l'empêcher de s'écrouler. Les paysans d'autrefois qui construisaient ces cabanes avaient des techniques de construction tellement élaborées que l'on peut, 160 ans plus tard, changer l'ensemble des lauzes de protection sans qu'aucune pierre de la voûte ne bouge d'un iota ! Ceux qui ont eu la chance ou qui ont pris le temps de s'arrêter durant les travaux ont été bien inspirés car on ne verra pas de sitôt un chantier aussi impressionnant et aussi rare. On peut voir des images du chantier sur le site de l'ASEL mais aussi sur le site national de la pierre sèche «pierreseche.com».

Maintenant que la vieille dame a retrouvé des allures de jeunesse, il aurait été criminel de la laisser à l'écart de la vue des passants. Une jeune fille de toute beauté a le droit, que dis-je le devoir, de montrer ses charmes ! C'est pour cette raison que l'ASEL a décidé, en lien avec le propriétaire, de s'atteler à la mettre en valeur. Le samedi 4 août, dans l'après-midi, une douzaine de bénévoles, voisins et adhérents de

l'ASEL, ont entrepris de débroussailler toute la végétation qui mettait jusqu'alors cette cazelle à l'abri des regards. Il n'aura pas fallu moins de trois tracteurs, d'une petite pelle mécanique, d'un girobroyeur, de trois tronçonneuses et quatre débroussailleuses (sans compter les petites mains) pour venir à bout de ce chantier.

Le résultat est impressionnant puisque désormais on ne peut plus passer sur la départementale sans voir cette cabane dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est la plus grande, la plus haute et peut-être la plus belle de tout le département du Lot. Avant cette opération de débroussaillage, certains habitants de Lalbenque, pourtant là depuis plus de 10 ans, ne l'avaient étonnamment jamais remarquée.

Pour fêter cette nouvelle jeunesse, un rassemblement (*rassemblement festif qui rime bien sûr avec apéritif*) est prévu **le samedi 15 septembre, à partir de 16 heures**, autour de la cazelle. Tous les adhérents de l'ASEL y sont cordialement invités ainsi que les élus, notamment ceux du département et de la région qui ont participé activement au financement des travaux (40 %

pour le département et 25 % pour la région). La commune de Lalbenque n'a pour l'instant donné aucun subside : nul doute qu'elle va le faire désormais sous la forme de l'achat de tables, de bancs et d'une poubelle pour permettre aux touristes de venir admirer ce petit patrimoine et de pique-niquer à proximité. Une demande a été adressée dans ce sens au maire de Lalbenque. Nous attendons sa réponse.

Lalbenque possède désormais «trois cartes postales» : son marché aux truffes, son pigeonnier (*qu'il serait peut-être judicieux de rajeunir lui aussi...*) et sa cazelle de Nouel. L'ASEL va tenter de faire la même opération de rénovation avec la petite cazelle située un kilomètre plus loin, sur la gauche en direction de Lalbenque, en plein champ mais bien visible de la route. Quel meilleur spectacle emblématique de notre commune pourrions-nous espérer si nous réussissions à offrir au regard des touristes deux cazelles proches l'une de l'autre, l'une très grande et l'autre plus petite, la mère et la fille en quelque sorte !

Daniel Pasquier



Succès confirmé pour les

Heures Musicales d'Aujols!

La qualité des musiciens, leur désir d'être au plus proche de l'audience ont été au rendez-vous, mais aussi la fidélité des premiers amateurs, rejoints par un nombre grandissant de personnes du village et à l'entour. C'est le souhait de Martin Yates d'accueillir ceux qui, sans avoir peur de ne pas bien connaître la musique, viennent avec leur curiosité et le désir de découvrir.

Prochain rendez-vous du 24 au 28 juillet 2013. D'ores et déjà, à vos agendas !
Dany Fayet

Hommage à Maria Longdot

Toute notre sympathie à Henri Longdot, membre actif de l'ASEL, pour le décès de son épouse Maria, survenu le 2 août dernier. Maria, une femme discrète, à la santé fragile depuis des années, que peu de gens à Lalbenque avaient eu l'occasion de connaître. Henri, nous te souhaitons la force nécessaire pour continuer ton chemin malgré l'absence de celle qui fut ta compagne pendant de si longues années. La vie associative de Lalbenque a encore besoin de toi.

Toute l'équipe de rédaction de la Caselle

ANAGRAMMES

RENVERSEMENTS

Les anagrammes ne sont pas que de simples jeux de l'esprit: elles renferment parfois des vérités étonnantes. L'ASEL a le plaisir de vous en offrir ce mois-ci deux jolies qui méritent pour le moins qu'on prenne le temps de les méditer.

La première concerne notre programme nucléaire que le nouveau pouvoir en place a décidé de réduire... modérément hélas (*seule la centrale de Fessenheim va se mettre à l'arrêt*) ...mais il faut un début à tout. L'anagramme en question est la suivante : CENTRALE

NUCLEAIRE, anagramme de LA RUINE ET LE CANCER !

Dans un domaine différent qui concerne l'invasion de nos sociétés par les pesticides, l'ASEL vous en propose une seconde encore plus étonnante : ENTREPRISE MONSANTO, anagramme de POISON TRES REMANENT !

Si après ces deux anagrammes les lecteurs ne sont pas convaincus de la nocivité du nucléaire et des pesticides... Ça saute pourtant aux yeux non ? A condition de savoir lire les messages cachés à l'intérieur des mots !

Un lecteur de la Caselle...à l'affût d'anagrammes.

Si vous voulez soutenir l'action de l'Asel, si vous aimez lire ce petit journal, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

ASEL

Mairie de Lalbenque

46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.asel.eu.com/>



Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

Individuel : 15€ / an

Pour un couple : 20€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE:

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06